

BORDEREAU COMPTABLE CHAMPIONNAT 2023/2024

REGLEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE OU POSTAL A JOINDRE AU PRESENT BORDEREAU

CLUB : _____ **Numéro d’Affiliation :** _____
(Les groupements sont considérés comme des clubs n’engageant que des jeunes)

La colonne verticale concernant les équipes de votre club à utiliser pour tous vos engagements correspondant à l'équipe seniors évoluant au niveau hiérarchique district le plus élevé. Si vous n'avez pas d'équipe seniors (libre ou futsal) en district utilisez la dernière colonne (autres), la colonne "groupe" est réservée au groupement.	Club dont l'équipe Seniors A opère en :						Club s'engageant Seulement en :				
	Ligue	D1 D2	D3 D4	D5 D6	D7	Vét.	Autre	Futsal	Fémine	Groupements	Jeunes
Cotisation Annuelle District	0	50	45	42	25	50	50	40	50	40	40
Forfait Billetterie (1)	0	50	40	30	20	8	40	8	8		0
Cotisation Comité Départemental	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Cotisation Mutuelle	30	30	25	20	15	15	30	15	15	15	10
TOTAL :											
Report des Engagements Coupes											
Engagements Championnat se font sur Footclubs	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
SENIORS	Nbr	Droits									
CHAMPIONNAT											
D1		26	=								
D2		26	=								
D3		26	=								
D4		26	=								
D5		22	=								
D6		22	=								
D7		22	=								
COUPES			=								
Artois Challenge Yves Saint Aubin		14	=								
François Plateau		14	=								
Louis Letévé (secteur ARRAS)		12	=								
Didier Demandrille (secteur LENS)		12	=								
Jean-Louis Mallez (secteur Béthune)		12	=								
Ternois (secteur ST POL/TERNOISE)		12	=								
Lucas Cica (B, C. équipes sans Coupes)		12	=								
VETERANS											
CHAMPIONNAT											
à 11		26	=								
à 8		20	=								
COUPES											
Artois Challenge Jacques Penninck		14	=								
Léonce Loyez		12	=								
Ternois		12	=								
Artois à 8		12	=								
FEMININES											
CHAMPIONNAT											
D1		26	=								
à 8		20	=								
COUPES											
Artois Challenge Evelyne Bauduin		14	=								
Artois à 8		12	=								

